

The logo for FEESP, consisting of the letters 'FEESP' in a stylized, green, serif font.

**CSN**

*Communiqué de presse  
À tous les médias  
Pour publication immédiate*

## **Signature d'une nouvelle convention collective pour les travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle**

**(Saint-Jérôme, le 5 juillet 2010)** - Après avoir traversé une période de trois ans et demi sans que leur contrat de travail soit renouvelé, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle (CSN) et l'employeur ont enfin signé leur nouvelle convention collective le 17 juin dernier.

Les quelque 50 syndiqués s'étaient prononcés à l'unanimité, le 18 mai dernier, en faveur des termes de leur nouveau contrat de travail. Rappelons que cette négociation qui s'est échelonnée sur près de quatre années s'est terminée en conciliation après plus de 20 rencontres et un blitz ultime le 2 février dernier.

Les parties se sont entendues sur une convention collective d'une durée de 7 ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et se terminant le 31 décembre 2013.

Le contrat de travail prévoit des augmentations de salaire totalisant 17,25 % sur 7 ans, ainsi qu'une bonification du REER collectif. Les salariés cols blancs obtiennent également l'implantation de l'horaire d'été à l'année. Le contrat de travail touchant l'ensemble des salariés maintient des acquis importants alors que l'employeur était en demande sur plus de 200 articles de la convention collective. Les syndiqués ont également obtenu de nouveaux postes à la répartition (service 911) sur le quart de travail de soir.

Les demandes syndicales historiques relatives à la réorganisation du travail ont conduit à l'introduction d'une lettre d'entente où les parties se sont engagées à revoir de fond en comble l'organisation du travail dans les 12 mois de la signature du contrat de travail. Enjeu majeur pour les syndiqués, le rapatriement du travail donné en sous-traitance, sera le premier point discuté au sein du comité de travail mis sur pied pour réaliser cet ambitieux mandat.

Différents moyens de visibilité et de pression ont été utilisés par les syndiqués, mais ni le syndicat ni l'employeur n'ont eu recours à leur droit de grève ou de lock-out au cours de cette négociation qui s'est échelonnée sur près de 4 ans.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle (CSN) est affilié à la Fédération des employées et employés des services publics – CSN et au Conseil central des Laurentides qui représente quelque 16 000 membres répartis dans 90 syndicats de la région des Laurentides.

-30-

Pour information :

Luc Steben, conseiller syndical  
Services régionaux CSN Laurentides  
450 438-4196